

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3762 - MARDI 16 JUIN 2020

## 35E CONSEIL DES MINISTRES

# Les soixante ans de l'indépendance seront célébrés dans la méditation

C'est ce qui ressort de la 35e réunion du Conseil des ministres du 12 juin présidé, en mode télétravail, par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi. Explicitant le sens de cette mesure étroitement liée aux circonstances particulières qu'impose la covid-19 sur la vie des institutions, le chef de l'Etat a instruit l'exécutif national d'affecter le budget y afférent à d'autres fins utiles.

Il en découle que ledit budget sera réservé aux personnels soignants au front dans le cadre de la riposte à la covid-19 ainsi qu'aux forces armées en guise de prime pour leurs actes de bravoure et d'héroïsme.

Page 3



Les membres du gouvernement lors du premier Conseil des ministres

## AFFAIRE KABUND

### Kitenge Yesu se range derrière la position du Conseil d'Etat



Kitenge Yesu

Dans le flux de réactions sur l'action menée par le procureur général près le Conseil d'Etat qui a notamment requis la force publique pour empêcher, le 12 juin, tout accès au Parlement, le Haut représentant du chef de l'Etat, Kitenge Yesu, donne raison à l'instance judiciaire.

Cet officiel affirme que la décision du Conseil d'Etat de réquisitionner la police nationale afin d'empêcher l'élection du premier vice-président de l'Assemblée nationale, en attendant le verdict de la Cour constitutionnelle, était conforme tant à la Constitution qu'aux lois et règlements du pays. Le pouvoir législatif, a-t-il dit, ne peut s'opposer à l'exécution d'une décision de justice.

Page 2

## INTERVIEW

José Ntumba :

**« La coordination des équipes nationales doit être restructurée ou abolie »**



Agent des joueurs et conseiller sportif résident en Suisse, José Ntumba Ngandu pense fermement que la coordination des équipes nationales de football de la République démocratique du Congo (RDC) manque de vision et doit être structurée ou abolie. Il l'a affirmé dans un entretien exclusif accordé au Courrier de Kinshasa.

Il estime que la RDC ne doit plus se contenter de rester grande dans les esprits. Il est grand temps, dit-il, de prouver qu'elle est grande en jouant dans la Cour des grands, c'est-à-dire en se qualifiant notamment à la coupe du monde et en remportant, pourquoi pas, la prochaine Coupe d'Afrique des nations.

Page 5

## COVID-19

### Fausse rumeur sur un éventuel déconfinement de la Gombe

Le bourgmestre de la commune de la Gombe, Fabrice Ngoyi, a fait, le 14 juin, un démenti sur un éventuel déconfinement de sa municipalité. Cette dernière, première à être confinée à Kinshasa, n'a hélas pas été déconfinée le 15 juin comme certaines sources l'ont fait croire. Il a invité ses administrés à respec-

ter les gestes barrières pour vaincre cette pandémie qui a déjà touché plus de quatre mille personnes sur le territoire national. « Nous appelons nos administrés au respect des mesures sanitaires prises par l'autorité urbaine jusqu'à l'annonce officielle du déconfinement », a-t-il déclaré.

Page 3

## ÉDITORIAL

## Réparer

Pour qui observe avec attention la scène internationale, il était évident que tôt ou tard, aux Etats-Unis mais pas seulement, le très lourd passé vécu par les peuples africains qui furent mis en esclavage et conduits dans d'atroces conditions vers le Nouveau Monde provoquerait de graves tensions là même où s'écrivirent les pages de cette horrible Histoire. Et c'est bien ce qui se produit aujourd'hui sous nos yeux avec la gigantesque vague de manifestations planétaires que l'assassinat de George Floyd par un policier blanc à Minneapolis a provoqué ces dernières semaines.

Dans le même temps où les démocraties occidentales prennent plus clairement conscience du racisme plus ou moins déguisé qui subsiste en leur sein et s'emploient à le combattre, notamment dans les forces de l'ordre censées protéger l'égalité, la liberté individuelle et collective sur toute l'étendue de leur territoire, dans ce même temps donc leurs dirigeants devraient s'imposer le devoir de mémoire qui jusqu'à présent leur a fait largement défaut. Ceci non pas en parlant, en discourant, en tenant de nobles propos comme ils le font, hélas ! trop souvent, mais en s'attachant à réparer autant que possible les blessures très concrètes que l'esclavagisme, la traite négrière, la colonisation ont ouvertes sur notre continent en général et plus particulièrement dans le golfe de Guinée où nous vivons.

Mieux vaut regarder aujourd'hui la vérité en face que mettre la tête dans le sable comme l'autruche de la fable: une bonne partie des problèmes auxquels nos jeunes démocraties se trouvent confrontées découle en effet directement du pillage de nos ressources naturelles pendant des siècles, de l'asservissement de nos peuples qui en est résulté, des cassures sociales que l'exploitation de l'homme par l'homme a ainsi générées. Même s'ils n'en sont en rien responsables, les gouvernants du temps présent doivent donc prendre la mesure des blessures de tous ordres que cette exploitation effrénée a ouvertes et s'employer à les réparer. Certes cette évidence n'est pas encore mise sur la table mais tout indique qu'elle le sera rapidement, aux Etats-Unis comme dans la vieille Europe.

On ne peut évidemment pas réécrire l'Histoire, mais il faut certainement en réparer les dégâts humains, économiques, culturels. Telle est à coup sûr l'une des évidences qui sortira des faits que nous voyons se dérouler aujourd'hui.

Le Courrier de Kinshasa

## AFFAIRE KABUND

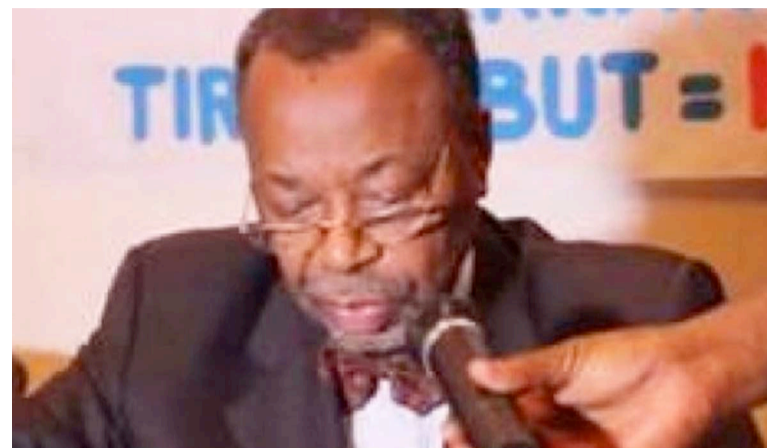
## Kitenge Yesu se range derrière la position du Conseil d'Etat

Dans le flux de réactions sur l'action menée par le procureur général près le Conseil d'Etat qui a notamment requis la force publique pour empêcher, le 12 juin, tout accès au Parlement, le haut représentant du chef de l'Etat, Kitenge Yesu, donne raison à l'instance judiciaire.

Dans une mise au point signée par le haut représentant du chef de l'Etat, Kitenge Yesu, ce dernier affirme que la décision du Conseil d'Etat de réquisitionner la police nationale afin d'empêcher les députés nationaux de procéder à l'élection du premier vice-président de l'Assemblée nationale, en attendant le verdict de la Cour constitutionnelle, était conforme tant à la Constitution qu'aux lois et règlements du pays. Kitenge Yesu, qui s'appuie sur l'alinéa 1er de l'article 155 de la Constitution et les articles 85, 295 et 296 de la Loi organique sur les juridictions de l'ordre administratif, rappelle, en effet, que le Conseil d'Etat statue en premier et dernier ressort, en ce sens que ses décisions ne sont susceptibles d'aucun recours. Aussi, indique-t-il, conformément à l'alinéa 2 de l'article 151 de la Constitution, le pouvoir législatif ne peut s'opposer à l'exécution d'une décision de justice, cet acte étant par ailleurs qualifié de « rébellion » par le Code pénal. Pour le haut représentant du chef de l'Etat, il appartient donc au procureur général près le Conseil d'Etat, en tant que ministère public près ce dernier, d'accomplir tous les devoirs de son ministère, notamment de veiller à l'exécution des décisions de cette haute juridiction (art. 35 Loi organique précitée), ce au nom du président de la République (art. 149 al. 4 de la Constitution).

## Non à l'exagération

Dans sa réaction, Kitenge Yesu rappelle que l'Assemblée nationale (AN) avait, le 25 mai, voté une pétition de déchéance de son premier vice-président, Jean-Marc Kabund, sans lui avoir donné l'occasion de présenter ses moyens de défense et sans que le vote ait atteint la majorité de deux tiers de présence exigée. Il note également que se sentant lésé, l'intéressé a attaqué en référé-liberté devant le Conseil d'Etat, non pas le vote de déchéance lui-même (celui-ci étant attaqué plutôt devant la Cour constitutionnelle), mais la déci-



Le haut représentant du chef de l'Etat, Kitenge Yesu

sion de la présidente de l'AN fixant le calendrier de l'élection et de l'installation du nouveau vice-président de la Chambre basse du Parlement ainsi que la lettre-décision du secrétaire général de cette institution lui demandant de restituer clés, bureaux et biens de l'AN. « En tant qu'ils sont pris par ces deux autorités administratives-la présidente de l'AN agissant ici en tant qu'autorité administrative-, ces deux actes administratifs sont de la compétence du Conseil d'Etat, juge desdits actes, et c'est à son droit que celui-ci a décidé de la suspension des effets de deux décisions précitées en attendant le futur arrêt de la Cour constitutionnelle », a expliqué le haut conseiller du chef de l'Etat.

Pour lui, face à la décision de l'AN de critiquer et de refuser d'exécuter cette décision de justice, le Conseil d'Etat, par son procureur général, n'avait pas d'autre choix que de requérir la force publique en vue d'assurer l'exécution de sa décision, en empêchant l'AN de tenir sa séance électorale prévue pour le 12 juin. « Ce qui s'est passé ce jour au Palais du peuple est donc conforme à la Constitution et aux lois du pays, et l'AN n'a à exciper ni du principe de la séparation des pouvoirs (celui-ci n'excluant pas le contrôle des uns et des autres) ni du principe de l'inviolabilité de son siège (ce principe de rang réglementaire ne préva-

lant pas sur les principes supérieurs consacrés par la Constitution et par les lois) », a-t-il écrit, disant également apprécier hautement, à sa juste valeur, la démarche de Mme Mabunda auprès du chef de l'Etat ce même jour et la solution d'apaisement qui a été trouvée. Quand des situations semblent se compliquer, a-t-il ajouté, la politique doit toujours avoir le dessus sans porter préjudice à la loi du dialogue, même des signes.

Aussi, Kitenge Yesu note, quant aux noms d'oiseaux dont on affuble le président de la République, qu'« il a le dos assez large, une carapace épaisse ». Faire du tic au tac, a-t-il affirmé, c'est amplifier et prolonger des œuvres inutiles. Mais, a-t-il averti, n'exagérons pas car il est le symbole de la nation : le seul. « Comme le drapeau, même quand il arrive que des inciviques le brûlent, ils ne peuvent en créer d'autres. Il ne se défend pas, le drapeau, il s'impose à tous, tout comme l'hymne national. C'est la trilogie : Président-Drapeau-Hymne. Les architectes de l'alternance sont ceux-là mêmes de la coalition. Ils ont réussi là où c'était impossible. Dès lors ont-ils le droit ou l'intérêt d'étouffer leur enfant ? La nation les condamnera pour infanticide national ou violation du droit à la vie des Congolais », a-t-il conclu.

Lucien Dianzenza

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## 35E CONSEIL DES MINISTRES

## Les soixante ans de l'indépendance seront célébrés dans la méditation

La décision a été prise lors de la 35e réunion du Conseil des ministres du 12 juin présidé, en mode télétravail, par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi.

Explicitant le sens de cette mesure étroitement liée aux circonstances particulières qu'impose la covid-19 sur la vie des institutions, le chef de l'Etat a instruit l'exécutif national d'affecter le budget y afférent à d'autres fins utiles. Il en découle que ledit budget sera réservé aux personnels soignants au front dans le cadre de la riposte à la covid-19 ainsi qu'aux forces armées en guise de prime pour leurs actes de bravoure et d'héroïsme. Des dispositions idoines devront être prises au niveau des ministères sectoriels en vue de s'assurer de l'exécution de cette mesure. Autre annonce ayant sous-tendu la communication du chef de l'Etat porte sur la mise en vente de la résidence de l'artiste-musicien Jules Shungu Wembadio, dit Papa Wemba, pour laquelle le gouvernement a été chargé, via le ministre de la Culture, d'examiner la possibilité de son rachat pour le compte de l'Etat pour en faire un musée où sera installé un studio d'enregistrement.



Les membres du Gouvernement lors du premier Conseil des ministres

Dans la foulée, le chef de l'Etat a annoncé au Conseil l'organisation entre juin et septembre-octobre 2020 d'une réunion de haut niveau des chefs d'Etats africains sur le projet « *Grand Inga et l'hydroélectricité en République démocratique du Congo et sa connectivité* ». Présenter les opportunités actuelles et futures du Grand Inga et promouvoir le potentiel hydroélectrique de la RDC de ma-

nière à encourager les appels à manifestation d'intérêts pour l'achat de l'énergie à produire, tels sont les objectifs assignés à ce forum. Concernant l'évolution de la pandémie à coronavirus, il a été noté que le taux de létalité est passé de 11% au début de la maladie pour se situer à 2,17% à ce jour. Entre-temps, des laboratoires spécialisés pour le dépistage de la covid-19 sont en cours d'essai-

mage dans plusieurs provinces. Nonobstant le contexte de récession économique actuelle due à la covid-19, il a été proposé entre autres, après débats, la réduction du train de vie de l'Etat, la lutte effective contre la corruption à tous les niveaux, la sensibilisation aux valeurs éthiques, l'audit des effectifs du personnel de l'Etat ainsi que leur réduction par les mises à la retraite.

Quant à la situation sécuritaire notamment en Ituri et au Nord-Kivu, le chef de l'Etat a informé avoir eu des échanges avec son homologue ougandais, le président Yoweri Museveni, à l'issue desquels il a été convenu de la nécessité pour les deux pays d'œuvrer activement pour l'éradication des groupes armés qui sèment la désolation à l'est du pays. A cet effet, les deux chefs d'Etat ont convenu d'une stratégie commune basée non pas sur la mise en place d'un état-major intégré, mais plutôt sur le renforcement de la capacité d'intervention des forces armées de chaque pays, notamment à travers les échanges d'informations de manière à faire face aux groupes armés. Enfin, concernant la situation préoccupante de Minembwe, le président de la République a réaffirmé l'urgence de rétablir sans délai l'autorité de l'Etat dans cette partie du territoire national et d'y faire respecter la loi.

Alain Diasso

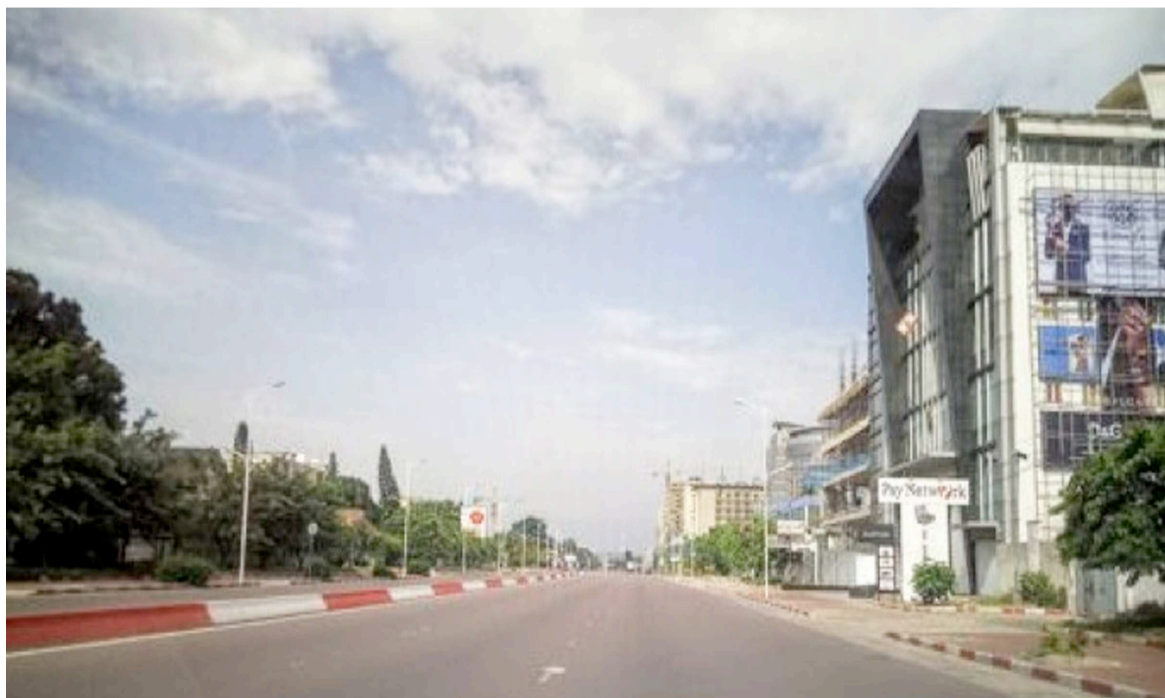
## COVID-19

## Fausse rumeur sur un éventuel déconfinement de la Gombe

Le bourgmestre de la commune de la Gombe, Fabrice Ngoyi, vient de faire un démenti sur un éventuel déconfinement de sa municipalité. Cette commune, première à être confinée à Kinshasa, ne sera pas déconfinée ce lundi, comme le font croire certaines sources.

Le démenti, le bourgmestre l'a fait le 14 juin en réaction aux rumeurs en circulation, faisant état du déconfinement de cette commune. « *L'information qui circule sur les réseaux sociaux faisant état d'un éventuel déconfinement de la commune de la Gombe ce lundi 15 juin 2020 est fausse* », a-t-il précisé. Il a, par ailleurs, invité ses administrés à respecter les gestes barrières pour vaincre cette pandémie qui a déjà touché plus de quatre mille personnes. « *Nous appelons nos administrés au respect des mesures sanitaires prises par l'autorité urbaine jusqu'à l'annonce officielle du déconfinement* », a-t-il déclaré.

A en croire le patron de la police ville de Kinshasa, le Général Sylvano Kasongo, cette question sera à l'ordre du jour d'une réunion prévue pour mardi ou mercredi. « *Ce n'est qu'après cette réunion que l'autorité urbaine va parler à la population* », a-t-il renchéri tout en rappelant que « pour accéder dans la commune de la Gombe, il faut avoir un badge ». il a, également, mis



La commune de la Gombe toujours confinée faire respecter, par force, ces mesures barrières », a signifié le général de police. Au cours d'une réunion tenue dernièrement avec l'équipe de la riposte à la

en garde les tenanciers des terrasses et autres débits de boisson qui foulent au pied les décisions des autorités en ouvrant clandestinement leur négoce. « *Les*

*gens qui se croient malins, qui ouvrent des bars et qui ne veulent pas porter des masques rencontreront la police sur le terrain. Les éléments de la police vont*

**« Les gens qui se croient malins, qui ouvrent des bars et qui ne veulent pas porter des masques rencontreront la police sur le terrain. Les éléments de la police vont faire respecter, par force, ces mesures barrières »**

covid-19 après une manifestation des dizaines de personnes qui réclamaient la réouverture du marché central «Zando», le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila, avait fait savoir que la question liée au déconfinement de tout le pays et de la commune de la Gombe a été au centre de cette rencontre. « *Le Premier ministre nous a demandé d'approfondir encore la question. Je pense que nous allons travailler avec la FEC, qui a des éléments à nous donner. Dans très peu de temps, on va pouvoir déconfiner à condition de respecter les mesures barrières. Le déconfinement de Gombe dans la ville de Kinshasa, ce n'est qu'une question de temps. Je pense que d'ici quatre ou cinq jours, on va pouvoir donner la bonne nouvelle. Nous savons que les Kinois attendent cette bonne nouvelle puisque l'économie est au plus mal* », avait-il indiqué.

Blandine Lusimana

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Félix Kabange Numbi à la tête d'une commission multisectorielle de lutte contre la covid-19

Mise en place par la présidente de la Chambre basse, Jeanine Mabunda, cette commission sera dirigée par le député national, Félix Kabange Numbi, l'élu de Malemba Nkulu dans la province du Haut-Lomami.

Mise en place il y a quelques jours, la Commission multisectorielle de lutte contre la covid-19 à l'Assemblée nationale devra évaluer l'action gouvernementale dans le cadre de la riposte contre cette pandémie qui a fait depuis sa déclaration officielle le 10 mars 2020 quatre mille huit cent trente-sept cas confirmés avec un total de cent douze décès et six cent treize personnes guéries. La nouvelle commission pourra, dans ses attributions, auditionner divers acteurs impliqués dans la riposte contre cette pandémie et faire des recommandations au gouvernement.

Pour le président de ladite commission, le député national, Félix Kabange Numbi, la commission a la mission de pouvoir évaluer toutes les mesures qui ont été prises par le gouvernement, notamment celles reprises dans l'ordonnance du 24 mars instituant l'État d'urgence et toutes les autres mesures prises depuis le 10 mars jusqu'à ce jour. « Nous allons évaluer l'impact dans les différents sec-



Le député Félix Kabange Numbi Mukwampa

teurs de la vie nationale et donner des recommandations au gouvernement. La commission est multisectorielle, puisque toutes les commissions y sont représentées », a expliqué le ministre honoraire de la Santé du gouvernement Matata Ponyo.

**Blandine Lusimana**

## COVID -19

## Cinquante et un nouveaux cas confirmés à Kinshasa

La ville de Kinshasa demeure toujours l'épicentre de la pandémie de covid-19 au regard du nombre des cas enregistrés journalièrement.

La situation épidémiologique du 14 juin indique que sur cinquante-neuf nouveaux cas confirmés dans les onze provinces du pays, la ville de Kinshasa rapporte, à elle seule, cinquante et un cas. Ce qui fait d'elle la province la plus touchée par cette pandémie. Elle est suivie du Kongo central avec six cas enregistrés à la date du 14 juin et deux cas pour la province de la Tshopo. Le cumul de cas confirmés depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020 s'élève aujourd'hui à quatre mille huit cent trente-sept avec un total de cent douze décès et six cent treize personnes guéries. Le même 14 juin, treize autres patients ont été déclarés guéris. Trois mille quatre-vingt-dix-sept malades évoluent très bien. Par contre, trois cent quatorze cas suspects ont été détectés après investigation. S'agissant des zones de santé les plus touchées à Kinshasa, le secrétariat technique du co-

mité multisectoriel de la riposte à la covid-19 indique que dix zones de santé sont plus affectées.

La zone de santé de Limete en tête d'affiche avec quatre cent soixante-dix cas, suivie de la Gombe avec quatre cent dix-huit, Kokolo avec trois cent quatre-vingt-dix-huit, Binza ozone avec trois cent trente-neuf, Lemba deux cent quatre-vingt-deux, Binza météo deux cent soixante-quatorze, Kasa-vubu cent cinquante-deux. Les zones de santé de Kintambo, Lingwala et Bandalungwa sont aussi citées avec respectivement cent vingt-huit cas, cent-dix-sept et cent trois. Le nombre des provinces touchées sur l'étendue du territoire national est de onze, à savoir Kinshasa qui a rapporté quatre mille trois cent quarante-six suivi du Kongo central, Sud-Kivu, Haut-Katanga, Nord-Kivu, Tshopo, Ituri, Kwilu, Kwango, Haut-Lomami et Equateur.

**Blandine Lusimana**



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**Un Espace de Vente:**



Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**  
(africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.





**Un Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**  
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## INTERVIEW

## José Ntumba : « La coordination des équipes nationales doit être restructurée ou abolie »

Agent des joueurs et conseiller sportif résident en Suisse, José Ntumba Ngandu pense fermement que la coordination des équipes nationale de football de la République démocratique du Congo (RDC) manque de vision et doit être structurée ou abolie. Il l'a affirmé dans cet entretien exclusif accordé au Courrier de Kinshasa.

### Le Courrier de Kinshasa :

Vous êtes agent des joueurs et des matches. Quels sont les joueurs congolais et étrangers qui ont été sous vos ailes ?

**José Ntumba Ngandu :** Je vais juste préciser que je ne suis pas agent des matches, mais je collabore avec une agence organisatrice des matches amicaux. En tant que conseiller sportif, j'ai eu sous ma coupe plusieurs jeunes. Je citerais Dieumerici Mbokani, Eric Bokanga, Jean-Marc Makusu, Guylain Kisolombe, le Gabonais Romaric Rogombe, le Camerounais Yazid Atouba, ... Actuellement, je m'occupe de Jonathan Bwanga du Renaissance du Congo, Guillaume Nyanguile de la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) actuellement à Chypre, et quelques jeunes des centres de formation ici en Europe.

**LCK :** Avez-vous décroché des matches pour la RDC ?

**JNN :** J'ai participé à l'organisation des matches amicaux de la RDC contre l'Arabie Saoudite, l'Egypte, l'Irak, le Cameroun, le Nigéria, le Gabon, la Roumanie, le Chili U20.

**LCK :** En mai dernier lors d'un live sur Instagram, vous avez chargé la coordination des équipes nationales de la RDC. Quels sont tes principaux griefs ?

**JNN :** Je n'aime pas le terme charger. Pour moi, je n'ai fait que constater des choses qui ne cadrent pas avec la bonne marche et un meilleur environnement de l'équipe nationale. Il s'agit notamment du manque criant de vision, du manque d'un programme des matches amicaux pour l'équipe nationale, après plusieurs années à la tête de la coordination, la gestion calamiteuse du dossier des Léopards U23 lors des éliminatoires des jeux olympiques.



José Ntumba Ngandu, agent des joueurs

Il y a aussi l'improvisation récurrente concernant la participation de nos équipes nationales dans des tournois sous-régionaux, des sorties médiatiques approximatives à l'égard du staff technique et j'en passe... Les hommes passent, mais les structures peuvent rester. Que va-t-il (Théo Binamungu, coordonnateur des équipes nationales de la RDC. Ndlr) laisser comme héritage à celui qui pourrait le succéder ?

**LCK :** Quelles sont aujourd'hui les relations que vous entretenez avec les membres du comité exécutif de la Fédération congolaise de football association après vos critiques, d'autant plus que Théo Binamungu est aussi l'un des vice-présidents ?

**JNN :** Les mêmes relations, je suppose. Mes critiques sont objectives et je continue à penser que la coordination des équipes nationales doit soit être restructurée soit abolie. C'est une structure qui a montré ses limites. Et dans l'intérêt de notre football, il nous faut un sang neuf afin de mieux aborder les échéances qui se profilent à l'horizon. La RDC ne doit plus se contenter de rester grande dans les esprits. Il est grand temps de prouver qu'elle est grande en jouant dans la cour des grands, c'est-à-dire en se qualifiant à la coupe du

**JNN :** D'emblée, je dirais que la fonction de coach a toujours été éphémère. C'est une fonction ingrate et personne ne peut rester éternellement. C'est semblable à une course de relais où chacun joue sa partition à un moment précis et passe le relais. Le coach Florent Ibenge a fait son temps, il a su amener l'équipe nationale à un certain niveau, il l'a fait progresser. Maintenant, c'est au tour du coach Christian N'sengi qui va aussi jouer la sienne et tenter de porter haut le drapeau de notre pays. J'ai confiance en lui et à tout le staff actuel. Je déplore par contre cette fâcheuse tendance à essayer de les mettre en concurrence sur les réseaux sociaux.

**LCK :** De plus en plus de jeunes binationaux manifestent leur désir de jouer pour la RDC. Comment appréhendez-vous cet état des choses ?

**JNN :** C'est bien pour l'équipe nationale, mais ils doivent venir pour mouiller le maillot. Il y en a qui choisissent la RDC plus pour étoffer leur Curriculum Vitae que par amour du drapeau. C'est pour cela qu'il est impératif, parallèlement, de mettre en place une politique sportive qui puisse permettre à notre football local d'évoluer. Notre équipe nationale doit aussi être accessible aux joueurs évoluant en Afrique. De manière générale, les locaux montrent plus de volonté et plus d'amour du

maillot que certains pros.

**LCK :** A propos, après les critiques des internationaux Youssouf Mulumbu et Arthur Masuaku sur la gestion de l'équipe nationale par l'ancien sélectionneur Florent Ibenge, ce dernier a, dans une sorte de réplique, dit que la RDC n'a pas de top joueurs. Votre analyse des propos d'Ibenge ?

**JNN :** J'ai un peu suivi les critiques de Mulumbu et Masuaku dans les réseaux sociaux. Ce sont des propos qui n'engagent que ceux qui les ont sortis. Et par rapport au fait que le coach Ibenge a dit qu'on n'a pas de top joueurs, je dirais plutôt qu'on n'a pas de joueurs qui ont fait de très grandes carrières. Le potentiel intrinsèque est là, mais tout le monde n'a pas la même carrière. Nous n'avons pas de joueur avec de grosses carrières. Mais dire qu'on n'a pas de top joueurs, je n'irai pas dans ce sens-là.

**LCK :** La Covid-19 a tout paralysé depuis bientôt quatre mois. Comment voyez-vous la reprise déjà effective en Allemagne, en Espagne et bientôt dans toute l'Europe et peut-être en Afrique ?

**JNN :** Je pense qu'il était temps que cela reprenne. Pas seulement pour le plaisir, mais aussi pour l'aspect financier. Ça commençait à être intenable.

Martin Engimo

UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)



[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)

## FOOTBALL

## La Linafoot invite les sociétaires à tenir leurs assemblées générales

Les clubs de la Ligue 1 et 2 de la Linafoot sont tenus d'organiser leurs assemblées générales entre le 22 et 28 juin dans l'optique du démarrage de la saison 2020-2021.

Les clubs devant évoluer aux championnats (Ligue 1 et Ligue 2) de la Ligue nationale de football (Linafoot) pour la saison 2020-2021 sont appelés à organiser leurs assemblées générales entre le 22 et le 28 juin, recommande un communiqué de la commission de gestion de cette instance organisatrice de la Ligue 1 et Ligue 2. Avant de tenir son assemblée, un club devra informer la Linafoot quatre-huit heures avant afin de permettre à celle-ci de faciliter la présence de son délégué. Et après la tenue de l'assemblée générale, chaque club fera parvenir le procès-verbal de ces assises à la Linafoot endéans huit jours.

Par ailleurs, fait savoir l'instance sub-déléguée de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), les clubs engagés sont contraints de remplir les formalités administratives dans l'intervalle du 1er au 31 juillet 2020. Avant ces dates, le calendrier d'activités prévoit deux réunions d'évaluation de la saison sportive 2019-2020. Il s'agit de la réunion du 4 juillet entre la Linafoot et les



Pancarte indicatif du siège de la Linafoot

clubs, et celle du 11 juillet entre la Linafoot et la Fécofa. Toute ces réunions, martèle-t-on, se tiendront dans le strict respect des gestes barrières et des mesures édictées contre la propagation de la pandémie de Covid-19. L'arrêt de la 25e édition du championnat national de football ayant été occasionné par ce fléau qui ravage le monde, la commission de gestion de la Linafoot a pris la décision d'éponger toutes les créances en souffrance relatives à la saison 2019-2020.

#### Assemblées générales des clubs

Selon le calendrier établi à ce su-

jet, doit-on noter, les clubs de la Ligue 1 qui tiennent leurs assemblées générales le 22 juin sont AS Simba de Kolwezi et Racing Club de Kinshasa, et le 23 juin Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi, FC Renaissance du Congo, AC Rangers de Kinshasa. Le 24 juin, ce sera le tour de l'AS Maniema Union de Kindu, Lubumbashi Sport, SM Sanga Balende de Mbuji-Mayi et AS Dauphin Noir de Goma. Et le 25 juin, AS Vita Club, Daring Club Motema Pembe de Kinshasa, CS Don Bosco de Lubumbashi, AS Nyuki de Butembo et OC Bukavu Dawa du Sud-Kivu tiendront leurs assises, et le 26 juin, FC Saint Eloi Lupopo

de Lubumbashi, le 27 juin, TP Mazembe de Lubumbashi.

#### Ligue 2...

A propos de la Ligue 2 dans la zone Est, TS Malekesa et CS Makiso de Kisangani, FC Mont Bleu de Bunia, FC Vivi du Kongo central seront en assemblées générale, le 23 juin AS Nika de Kisangani, Eldorado d'Ituri, Mampenzi, AS Kabasha de Goma, OC Muungano de Bukavu tiendront les leurs. Le 24 juin, FC Cadev, DC Virunga, FC Kasindi Sport organiseront aussi leurs assemblées générales, alors que le 25 juin, ce sera le tour du FC Etoile du Kivu, FC Dynamic et AC Capaco, et le 26 juin,

AS Maïka. Le 22 juin dans la zone Ouest, on assistera aux assemblées générales d'AS Veti de Matadi, Kungu Pemba et FC Makila de Kikwit, FC MK, AC Real et AC Kuya de Kinshasa. Le 23 juin, Jeunesse Sportive de Kinshasa, Nord Sport de Matadi, AC Dibumba de Tshikapa, OC Saint Hyppolite de Bandundu se réuniront chacun en assemblée générale, et le 24 juin, AS Dragons Bilima de Kinshasa, FC Momekano de Bandundu, Jeunesse Sportive de Tshangu de Kinshasa. Le 25 juin, sont prévues les assemblées générales d'AC Aiglons Bleus, FC Banekanga de Mbandaka et Heaven FC de Matadi.

Dans la zone Centre-sud, le programme fait état de la tenue, le 22 juin, des assemblées d'US Panda de Kolwezi, FC Océan Pacifique de Mbuji-Mayi et Etoile Jaune. Et le 23 juin, d'US Tshinkunku de Kananga, AS Saint Luc de Kananga, AS Bantous de Mbuji-Mayi. Le 24 juin, FC Blessing de Lubumbashi, Joli Site de Lubumbashi, FC Fontshi de Mbuji-Mayi seront aussi en assemblées générale, tandis que le 25 juin, US New Soger de Lubumbashi, FC Mutoshi de Lubumbashi, et le 26 juin, AS Kilimandjaro.

Martin Engimo

## FOOTBALL-TRANSFERTS

## Kakuta et Lens trouvent un accord



Gaël Kakuta

Le milieu offensif international congolais Gaël Kakuta pourrait évoluer au Rancing club de Lens promue en Ligue 1 française la saison prochaine. L'on apprend le stratège de 28 ans lié à Amiens -dont la décision de relégation en Ligue 2 française a été suspendue- et son club formateur ont trouvé un accord pour les trois prochaines saisons. Lens démarchait depuis quelques semaines pour récupérer le joueur qui avait quitté son centre de formation à 16

ans en direction de Chelsea. Celui-ci a pas mal bourlingué avant de revenir à la maison (Chelsea, Fulham, Bolton Wanderes, Dijon, Vitesse Arnhem, Dijon, Lazio Rome, Rayon Valleciano, FC Séville, Hebei China, Deportivo La Corogne, Rayo Valleciano, Amiens).

Gaël Kakuta et Lens sont déjà d'accord, la balle est dans le camp d'Amiens qui a fixé le bond de sortie de joueur à 5 millions d'euros, alors qu'il est arrivé à Amiens en provenance

de Rayo Valleciano en Espagne pour 3 millions d'euros. Et Lens est prêt à mettre 4 millions d'euros sur la table. Kakuta a été énorme au cours de cette saison 2019-2020 avec Amiens malgré la relégation, avec deux buts et cinq passes décisives en vingt-quatre matchs, jusqu'à l'arrêt du championnat de France dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

M.E

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

## SANTÉ PUBLIQUE

# La Covid-19 ne doit pas faire oublier le don de sang

Que la pandémie qui sévit dans le monde et dans notre pays ne puisse pas empêcher aux donateurs de sang de sauver des vies, a indiqué la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, lors de la Journée internationale du donneur de sang célébrée le 14 juin de chaque année.

« La pandémie de la Covid-19 ne doit nullement nous empêcher de continuer à donner du sang pour améliorer la santé de nos compatriotes car le besoin de sang sécurisé est plus crucial », a déclaré la ministre en charge de la Santé exhortant ceux qui hésitent encore à rejoindre la communauté des donateurs de sang, volontaires, réguliers et bénévoles, de le faire pour pérenniser l'accès au produit sanguin sécurisé dans le pays. La célébration de cette année est placée sur le thème : « Du sang sécurisé pour sauver des vies ». Selon Jacqueline Lydia Mikolo, le gouvernement s'attèle à mobiliser les ressources, favoriser

les partenariats innovants en vue d'accroître les capacités de traitement et de stockage. L'objectif étant de moderniser la transfusion sanguine. Il est également prévu de mettre en place des structures modernes susceptibles d'augmenter la collecte de sang. La ministre

**«...Pour améliorer la santé de nos compatriotes, le besoin de sang sécurisé est plus crucial »,**



La ministre en charge de la Santé délivrant le message du gouvernement sur la Journée mondiale du don de sang

a, en outre, reconnu que l'activisme des associations, des élus, des institutions a permis de franchir des étapes importantes dans l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des produits sanguins. Par ailleurs, les autorités sanitaires et les services nationaux de transfusion sanguine sont appelés à s'assurer de la permanence de la dispensation des soins de qualité aux donateurs de sang, de la promotion, de l'application de l'usage clinique approprié du sang, de la mise en place des systèmes de contrôle et de surveillance pour l'ensemble de la chaîne de transfusion sanguine.

**Rominique Makaya**

## JOURNÉE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG

## L'OMS plaide pour l'investissement dans les services de transfusion sanguine

En marge de la célébration, le 14 juin, de la Journée mondiale du donneur de sang, la directrice de l'OMS pour l'Afrique, Matshidiso Moeti, a fait le week-end dernier, une déclaration invitant les populations à donner du sang pour sauver des vies.

Cette déclaration a pour objectif d'attirer l'attention des gouvernements et celle de la communauté internationale sur le rôle humanitaire que jouent les donateurs de sang et de les encourager. Un approvisionnement adéquat en sang sécurisé ne peut être assuré que par des dons réguliers effectués par des donateurs volontaires et bénévoles.

« Le 14 juin de chaque année, la région africaine se joint au reste de la communauté internationale pour célébrer la Journée mondiale du donneur de sang. Cette année, nous appelons les populations à donner du sang et à faire du monde un endroit plus sain. Car, en nous portant régulièrement volontaires pour donner notre sang, nous contribuons à la solidarité et à sauver des vies », a déclaré la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Matshidiso Moeti.

Parlant de la nécessité d'avoir le sang sécurisé, la responsable de l'OMS a signifié que la transfusion de sang sécurisé est une ressource d'importance vitale utilisée non seulement pour le traitement des cas d'anémie grave chez l'enfant et d'hémorragie post-partum, mais aussi dans les soins de traumatologie. La transfusion sanguine est aussi essentielle dans les opérations chirurgicales et dans le traitement du paludisme, de la drépanocytose, des maladies héréditaires du sang, ainsi que dans la thalassémie et le traitement du sida.

**La pandémie de la Covid-19 menace l'approvisionnement en sang sécurisé**  
Insistant sur les effets négatifs de la pandémie sur la sécurisation du sang, Matshidiso Moeti a reconnu que l'approvisionnement en sang sécurisé est

menacé du fait de la lutte contre la pandémie de Covid-19. Les campagnes régulières de don de sang sont reportées à une date ultérieure, et les consignes demandant aux populations de rester chez elles, couplées à la crainte de l'infection, empêchent les donateurs d'avoir accès aux services de transfusion sanguine. Ainsi, les perturbations au niveau de la chaîne d'approvisionnement mondiale font par ailleurs courir aux pays le risque d'une pénurie de fournitures et matériels essentiels requis pour un don de sang et pour la transfusion sanguine.

« Des essais cliniques sont en cours pour mettre en évidence l'efficacité du plasma provenant du sang de patients guéris de la Covid-19 dans la réduction de la gravité de la maladie chez les personnes infectées par la Covid-19. Cette approche a été utilisée par la Guinée lors de l'épidémie de maladie à virus Ebola qui a sévi dans ce pays en 2014, avant que les vaccins et les traitements anti-Ebola ne soient mis au point. À Maurice, cent cinquante personnes qui se sont remises de la Covid-19 ont indiqué être disposées à donner du plasma de sang, conformément à la décision nationale d'utiliser la thérapie à base de plasma sérique pour les patients de la Covid-19 se trouvant en soins intensifs », a-t-elle ajouté, en insistant sur le fait que le plus grand défi que pose cette approche dans de nombreux pays africains reste la pénurie des ressources des services nationaux du sang pour collecter, traiter et stocker en toute sécurité le plasma de convalescents de la Covid-19 avec une garantie de qualité. Car, la pandémie actuelle offre une autre bonne occasion d'améliorer cette

situation. Le Kenya a par exemple alloué de manière spécifique une partie des fonds reçus de la Banque mondiale au rehaussement de la qualité des services de transfusion sanguine pendant la pandémie.

« L'accès universel à du sang sécurisé constitue l'un des maillons essentiels d'un système de santé résilient et contribue à l'instauration de la couverture sanitaire universelle. Les pays de la Région africaine réalisent des progrès vers l'élargissement de l'accès à du sang et à des produits sanguins de qualité. En 2019, huit pays de la région africaine ont collecté dix poches de sang ou plus par millier d'habitants, tel que recommandé par l'OMS, et dix-neuf pays ont atteint l'objectif de plus de 80 % de dons de sang volontaires non rémunérés, conformément à la stratégie régionale pour la sécurité transfusionnelle. À l'OMS, nous étudions également la possibilité de nouer des partenariats avec Facebook pour mettre en place une fonctionnalité régionale de dons de sang, et quinze pays ont marqué leur intérêt à expérimenter un tel outil. Cette fonction met en relation les donateurs de sang avec des possibilités de don à proximité, en collaboration avec des banques de sang agréées », a conclu la responsable de l'OMS pour l'Afrique, en exhortant les gouvernements, en collaboration avec les associations de donateurs de sang et les organisations non gouvernementales, à accroître l'investissement dans les services de transfusion sanguine, en respectant les orientations de l'OMS.

**Rock Ngassakys**

## COVID-19

## Le Maroc envoie une aide médicale aux pays africains

**Le roi Mohammed VI a ordonné l'acheminement d'aides médicales vers plusieurs pays africains, indique un communiqué publié le 14 juin par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.**

L'aide marocaine vise à fournir du matériel médical préventif afin d'accompagner les pays africains dans leurs efforts de lutte contre la pandémie de la Covid-19. Elle est composée de près de huit millions de masques, neuf cent mille visières, six-cent mille charlottes, soixante mille blouses, trente mille litres de gel hydroalcoolique, soixante quinze mille boîtes de chloroquine et quinze mille boîtes d'Azithromycine.

Au total, quinze pays africains en sont les bénéficiaires: le Congo, le Burkina Faso, le Cameroun, les Comores, Eswatini, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Malawi, la Mauritanie, le Niger, la République démocratique du Congo, le Sénégal, la Tanzanie, le Tchad et la Zambie.

Cette action de solidarité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative lancée le 13 avril par le roi Mohammed VI, « en tant que démarche pragmatique et orientée vers l'action, destinée aux pays africains frères, permettant un partage d'expériences et de bonnes pratiques et visant à établir un cadre opérationnel afin d'accompagner leurs efforts dans les différentes phases de gestion de la pandémie, note le ministère ».

Le communiqué souligne que l'ensemble des produits et équipements de protection composant les aides médicales acheminées vers les pays africains sont fabriqués au Maroc, par des entreprises marocaines, et sont conformes aux normes de l'Organisation mondiale de la santé.

**Les Dépêches de Brazzaville**

## VIE ASSOCIATIVE

## L'ACAP appelle à l'union-sacrée contre la Covid-19

Le président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP), Vital Balla, a demandé 12 juin, à l'occasion de la célébration du 56<sup>e</sup> mois de l'amitié, une union-sacrée face à la pandémie du coronavirus.

Placée sous le thème : « Luttons contre le coronavirus en privilégiant les gestes barrières pour redorer l'échelle économique, l'équilibre social, culturel et politique des pays », l'édition 2020 du mois de l'amitié est célébrée dans un contexte très particulier. En effet, les activités programmées dans le cadre du 56<sup>e</sup> mois de l'amitié dont les conférences-débats ont été reportées à cause de la crise sanitaire que traverse le pays.

« En cette année 2020, vous êtes sans ignorer que le monde entier traverse une crise grave due au coronavirus qui continue à faire des ravages dans nos Etats. Nous ex-



Le présidium/Adiac

hortons le gouvernement congolais à poursuivre les efforts inlassables qu'il est en train de faire afin d'éradiquer cette pandémie. Nous vous invitons à pouvoir vulgariser à nos parents la notion de gestes barrières qui

sauvent l'humanité », a indiqué Vital Balla.

« En effet, pendant que la pandémie de Covid-19 a littéralement mis à genoux la plupart des pays de la planète, le Congo semble ne pas être désarçonné par ce fléau

mondial. Nous pourrions faire de la lutte contre la pandémie en intégrant dans notre quotidien les gestes barrières édictés par le gouvernement et en limitant nos déplacements inutiles ; que chacun puisse prendre

conscience pour éradiquer la pandémie », a-t-il ajouté.

Vital Balla a, par ailleurs, demandé une union-sacrée pour vaincre la pandémie du coronavirus. « Nous demandons aussi au gouvernement de communiquer, sensibiliser et rassurer la population pour qu'elle ne cède pas à la panique. Aucun mal n'est éternel et ne baissons pas les bras », a-t-il dit.

Créée en 1964, l'ACAP est messager de paix des Nations unies. Elle œuvre en faveur du raffermissement des liens d'amitié et de solidarité entre le peuple congolais et les autres peuples du monde.

Parfait Wilfried Douniama

## ACTIONS SOCIALES

## Des aveugles bénéficient d'un don de vivres

Les déficients visuels vivant à Brazzaville ont reçu, du 8 au 14 juin, un don de vivres de l'association « Viens et Vois », financé par la Mission évangélique braille Suisse (MEB).

L'opération de distribution de l'aide alimentaire s'inscrit dans le cadre de sa deuxième phase financée à hauteur d'un million sept cent quarante et un mille cent quarante-neuf francs CFA, afin d'apporter son soutien à cette catégorie de personnes pour leur permettre de lutter contre la faim.

Ce don est composé de sacs de riz, des pâtes alimentaires, des bidons d'huile végétale et bien d'autres.

Le vice-président de l'Association Viens et Vois, Dieudonné Mbimi, a invité les aveugles et malvoyants, lors de la remise d'un échantillon de vivres, à croire à leur autonomie ainsi qu'à garder leur dignité dans la société.

Marie-Claire Niamba, un des bénéficiaires du don a témoigné sa gratitude à l'organisation par une prière. En effet, elle a indiqué que quelle que soit la modestie du don, ces vivres lui permettront de se nourrir pendant cette période de la pandémie du coronavirus. « Le don reste la bienvenue parce que le geste accompli demeure une pensée appréciable et louable en faveur des déficients visuels », a-t-elle dit.

Interrogé par téléphone, le président de l'Association « Viens et Vois », Emerson Masson, a indiqué que l'opération de distribution de l'aide alimentaire a été organisée en deux étapes conformément au respect des



Les déficients visuels (DR)

gestes barrières, notamment ne pas rassembler plus de cinquante personnes dans un lieu.

Selon lui, le financement octroyé par la Mission évangélique braille Suisse a permis d'assister cent vingt

aveugles et malvoyants de la ville capitale. L'objectif, poursuit-il, a été de garantir un apport alimentaire et nutritionnel des personnes vulnérables afin de bénéficier tant soit peu d'une assistance sociale.

Notons que la première phase de distribution s'était déroulée du 6 au 20 mai, pour un montant d'un million sept cent trente-huit mille cent vingt-trois francs CFA. Elle avait concerné soixante handicapés malvoyants.

Lydie Gisèle Oko

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## Un groupe de jihadistes tue environ cinquante personnes au Nigeria

Dans la localité de Goni Usmanti, située au nord-est du Nigeria, et dans l'autre contrée qui accueille une base militaire et un camp de déplacés, environ cinquante personnes ont été tuées le week-end dernier. L'annonce a été faite par l'ONU.

Selon le communiqué, la première attaque a eu lieu dans le village de Goni Usmanti où des hommes armés à bord d'un pick-up équipé d'armes lourdes se sont affrontés à une milice d'autodéfense soutenue par le gouvernement, qui s'est vite retrouvée en sous-nombre. Ce qui leur a permis d'abattre les populations qui fuyaient la localité.

« Les jihadistes ont également incendié un véhicule qui comptait plusieurs personnes à son bord. Seuls deux passagers ont parvenu à s'en échapper. Le même groupe s'est par la suite dirigé vers la ville de Monguno située à soixante kilomètres où ils sont entrés en fin de matinée par deux côtés. Ces derniers ont été stoppés par les militaires nigériens casernés dans la ville et les combats ont duré deux heures », souligne le communiqué de l'ONU, en spécifiant que ce groupe de djihadistes est arrivé jusqu'à atteindre la base humanitaire fermée où vivent des dizaines de milliers de déplacés, mettant ainsi le feu à tous les véhicules de l'ONU et des ONG garés.

Par ailleurs, selon l'armée nigérienne qui s'est félicitée d'avoir repoussé l'attaque, vingt combattants jihadistes ont été également tués de leur côté.

Rock Ngassakys

**« Le don reste la bienvenue parce que le geste accompli demeure une pensée appréciable et louable en faveur des déficients visuels »**



## BURUNDI

## La Cour constitutionnelle ordonne l'intronisation du président élu

Après la mort inopinée du président en exercice Pierre Nkurunziza, la Cour constitutionnelle a autorisé, le 12 juin, une intronisation immédiate du président élu, Évariste Ndayishimiye, pour éviter au pays toute instabilité.

La Cour a conclu dans son arrêt rendu immédiatement public que l'intérim prévu par la Constitution n'était « pas nécessaire » et qu'il fallait « procéder, le plus tôt possible, à la prestation de serment » du général Ndayishimiye. Elu à la présidentielle du 20 mai, Évariste Ndayishimiye devait initialement prendre ses fonctions le 20 août, à la fin du mandat de Pierre Nkurunziza, décédé lundi 8 juin à l'âge de 55 ans, officiellement d'un « arrêt cardiaque ». Sa mort est survenue en plein processus électoral, juste après le triple scrutin contesté du 20 mai dont une présidentielle et une série d'autres élections, notamment les sénatoriales, le 20 juillet prochain.

Selon la Constitution de 2018, en cas de vacance de poste définitive de la présidence, l'intérim est censé être assuré par le président de l'Assemblée nationale, poste actuellement occupé par Pascal Nyabenda. Mais la Cour a considéré que « l'objet de l'intérim disparaît par le fait juridique de l'existence d'un nouveau

président élu ». Cet arrêt signe la fin de l'incertitude qui régnait autour de la succession du président Pierre Nkurunziza.

La nouvelle Constitution du Burundi innove avec désormais un seul vice-président et un Premier ministre. Ces nouvelles institutions ainsi que le gouvernement devront d'abord être approuvés par le nouveau Parlement élu qui n'est pas encore en place. En attendant que le processus électoral aille à son terme, les institutions sortantes restent « en fonction », a encore décidé la Cour constitutionnelle. La cérémonie d'intronisation du nouveau président devrait avoir lieu en début de semaine prochaine, probablement avant jeudi, a assuré un haut cadre burundais. « C'est pour que ce soit lui qui conduise les funérailles de son prédécesseur », a-t-il expliqué.

La mort inopinée de Pierre Nkurunziza, au pouvoir depuis 15 ans, a ouvert une période d'incertitude pour son pays, dont l'histoire est marquée par des crises politiques meurtrières et une longue guerre ci-



Le président élu, Évariste Ndayishimiye

vile. Le régime souhaitait donc accélérer la prise de fonctions du général Évariste Ndayishimiye pour éviter toute turbulence. Acquise à sa cause, la Cour constitutionnelle l'a suivi sur ce point. Dauphin désigné de Pierre Nkurunziza par le parti au pouvoir, le CNDD-

rade électorale » marquée par de nombreuses irrégularités.

Dans les faits, la décision de renoncer à un intérim a été prise par les quelques généraux issus de l'ancienne rébellion hutu lors de la guerre civile (300.000 morts entre 1993 et 2006) qui partageaient la réalité du pouvoir avec Pierre Nkurunziza. « Les généraux ont finalement opté pour une intronisation immédiate du président élu pour éviter une longue période de transition et les tensions qui pourraient naître de ce fait » entre eux, a indiqué un haut responsable burundais.

Le Burundi fait également face à de nombreux défis et le général Ndayishimiye ne pouvait pas se permettre plus de deux mois d'immobilisme, selon des observateurs. Une économie en ruine avec 75% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté et un taux de chômage de 65% pour les jeunes de moins de 35 ans, ou encore une pandémie du coronavirus niée mais qui en réalité est en train d'exploser.

Josiane Mambou Loukoula

## LIBYE

## L'ONU demande une enquête sur les charniers

Face à la découverte de huit fosses communes en Libye ces derniers jours à Tarhouna au sud-est de Tripoli, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a demandé une « enquête approfondie et transparente ».

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a annoncé jeudi la découverte d'au moins huit tombes à Tarhouna, à environ 100 kilomètres au sud-est de la capitale, Tripoli, qui était autrefois un bastion des forces du général Haftar, lors de sa campagne de prise de Tripoli, qui dure maintenant depuis plus d'un an.

Dans une déclaration publiée le 13 juin, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a déclaré que le secrétaire général demande une « enquête approfondie et transparente » et que les auteurs de ces actes soient traduits en justice. Il a notamment appelé les autorités à « sécuriser les fosses communes, identifier les vic-

times, établir les causes de la mort et restituer les corps aux proches », avant d'assurer, à cet égard, le soutien des Nations unies à la Libye.

« Le secrétaire général rappelle une fois de plus à toutes les parties au conflit en Libye leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme », a déclaré le porte-parole, ajoutant que Antonio Guterres « réitère son appel à une cessation immédiate des combats en Libye afin de sauver des vies et de mettre fin aux souffrances des civils ».

Par ailleurs, le chef de l'ONU se félicite de la reprise des travaux de la Commission mi-

litaire mixte libyenne, et espère qu'un cessez-le-feu sera bientôt conclu. Mercredi, la Manul a déclaré que les autorités soutenues par l'ONU et l'Armée nationale libyenne sont « pleinement engagées » dans le troisième cycle de négociations.

Au cours d'une récente réunion du Conseil de sécurité sur la Libye, Stephanie Williams, la cheffe de la Manul, a indiqué que les Libyens devaient faire face à des bombardements presque constants et à de fréquentes coupures d'eau et d'électricité pendant le mois sacré du Ramadan.

« De ce que nous observons en termes d'afflux massif d'armes, d'équipements et de mercenaires dans les deux camps, la seule conclusion que nous pouvons tirer est que cette guerre va s'intensifier, s'élargir et s'approfondir - avec des conséquences dévastatrices pour le peuple libyen », a-t-elle notifié au Conseil.

J.M.L.

## COVID-19/AFRIQUE

## L'OCI apporte son aide dans la lutte contre la pandémie

Afin d'assister les pays les plus démunis à faire face aux répercussions humaines et économiques de la Covid-19 en Afrique, l'Organisation de la coopération islamique a mis en place un plan d'aide.

L'Organisation de la coopération islamique (OCI), par le biais de son fonds de solidarité, a octroyé des subventions en urgence à cinq pays de l'organisation, visant à renforcer leur capacité à faire face à la Covid-19. Cette aide cadre avec « des efforts inlassables » déployés par le secrétariat général de l'OCI pour contenir les répercussions néfastes de la pandémie de coronavirus, indique un communiqué de l'OCI.

Il s'agit du Burkina Faso, du Niger, de l'Ouganda, de la Somalie et de la Palestine. La cérémonie de remise de chèques a eu lieu au siège de l'OCI. Grâce à cette aide, les pays concernés vont pallier leur manque de fournitures et d'équipements médicaux de base, notamment des kits de test, des équipements de protection individuelle pour les agents de santé, des masques chirurgicaux, des respirateurs artificiels, des médicaments, des lits ainsi que des équipements de soins intensifs.

Avant cette remise, l'OCI a alloué des subventions à d'autres pays notamment le Bangladesh, l'Afghanistan et Djibouti, pour soutenir et améliorer les capacités des ministères de la Santé dans ces pays pour contrer la Covid-19, en leur permettant d'acquérir des outils de protection médicale et des vêtements de protection, des dispositifs de dépistage des patients et des fournitures de laboratoire, en plus des médicaments, des cathéters intraveineux, des masques et des lits pour les patients.

Le Fonds de solidarité islamique s'est engagé depuis la découverte de la pandémie à venir en aide à des pays les moins avancés membres de l'OCI et à « exploiter toutes les capacités disponibles pour contenir les effets négatifs », du coronavirus dans les dimensions humanitaires, sanitaires, économiques et sociales. Complètement, le Groupe de la Banque islamique de développement a créé un centre de préparation stratégique et de réponse de 2,3 milliards de dollars, pour atténuer les effets négatifs de la Covid-19.

Noël Ndong

**« Le secrétaire général rappelle une fois de plus à toutes les parties au conflit en Libye leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme »**

## TRANSFERT D'ARGENT

# Les marchands de «mobile money» mécontents de la baisse des commissions

Depuis quelques jours, le pourcentage des tenanciers des kiosques de « Mobile money », de la société de téléphonie mobile MTN, est revu à la baisse. Ces derniers sont mécontents de cette situation ne leur permettant plus de gagner grand-chose. Les usagers, à leur tour, en battissent.

« Depuis le début de ce mois de juin, le retrait est passé de 1% à 0,8% tandis que le dépôt de 0,5% à 0,4%. Donc pour un dépôt de 10.000FCFA, 40F nous reviennent et pour un retrait du même montant 80F nous reviennent », a expliqué un marchand de mobile money, tenancier d'un kiosque à Makélékélé, premier arrondissement de Brazzaville. Dès lors, des caprices ou refus systématiques de faire des dépôts ou retraits de faibles montants se font constater. Aux usagers voulant retirer 1000FCFA notamment, certains tenanciers de kiosque de mobile money refusent de leur servir



Une vue des points agréés de mobile money au centre-ville

**« Cette baisse ne nous permet pas de supporter certaines charges notamment la taxe municipale, la ration, le transport »**

prétextant de ne pas avoir de monnaie. D'autres par contre disent clairement qu'il n'est pas possible de faire des opérations sur de telles sommes qui ne rapportent plus grand-chose. Quelques marchands réunis en comité ont dénoncé la réduction de leurs commissions pour laquelle ils ont été informés par messagerie téléphonique de l'entreprise. « Cette baisse ne nous permet pas de supporter certaines charges notamment la taxe municipale, la ration, le transport », a déploré Dady Sentso du comité des marchands. Les uns promettent de boycotter les transactions, les autres de

cesser la collaboration alors que d'autres encore préfèrent avoir peu que rien en ayant les yeux tournés vers le régulateur des postes et télécommunications. Du côté de la société de téléphonie mobile, le contact avec le service en charge de mobile money n'a pas été possible car pour l'heure le travail à leur niveau se fait par visioconférence, du fait de la pandémie de Covid-19. Une manière de se conformer à la décision gouvernementale concernant les mesures barrières que les entreprises sont tenues de respecter pour sauver l'activité économique.

**Rominique Makaya**

## COMMUNE DE NKAYI

## Gaston Mampassi désavoué par les élus locaux

Les conseillers municipaux de la commune de Nkayi, dans le département de la Bouenza, ont, dans une déclaration rendue publique le 10 juin, exprimé leur désaveu du président du bureau exécutif du conseil, Gaston Mampassi, dénonçant une gestion « anachronique et chaotique ».

Le virus qui a emporté les présidents des conseils départementaux et municipaux de Brazzaville, Plateaux, Cuvette et Mossendjo, dans le département du Niari, semble se diriger vers la ville sucrière de Nkayi. En effet, le collectif des élus locaux, qui a rejeté les comptes administratifs et de gestion exercice 2019 lors de la session extraordinaire budgétaire, a annoncé le retrait de sa confiance à Gaston Mampassi. « Nous, conseillers municipaux de la commune de Nkayi, attachés aux valeurs cardinales de paix, de bonne gouvernance et de gestion participative efficace et apaisée de notre commune, considérons que la loyauté que nous accordions au président du bureau exécutif est donc compromise et, par conséquent, retirons notre confiance à monsieur Gaston Mampassi et lui exprimons notre désaveu », ont mentionné les signataires de la déclaration.

Dénonçant une gestion « anachronique et chaotique », ils ont sollicité une inspection spéciale et un audit de gestion sur les exercices 2018, 2019 et mi-2020 et prié le gouvernement de tirer les conclusions appropriées sur cette situation.

Notons que les trente-sept membres du collectif sur la quarantaine de conseillers municipaux que compte l'assemblée locale de Nkayi reprochent, entre autres, des irrégularités dans l'exécution des comptes de gestion et administratif exercice 2019. En effet, ces derniers font ressortir un dépassement explosif de l'autorisation budgétaire des dépenses facultatives de 461.9%. Selon eux, malgré la loi et les instructions relatives à l'exécution des budgets locaux, le président du conseil a imputé des arriérés de paiement dans les dépenses facultatives.

D'autres griefs concernent les dépassements et les GAP des comptes administratifs et de gestion qui n'ont pu être justifiés ; le refus d'appliquer les instructions de la circulaire n°002 du 24 avril 2019 relative à la tenue des réunions hebdomadaires des bureaux exécutifs des conseils.

**Parfait Wilfried Douniama**

## AGRICULTURE

## Le Pdac revoit à la baisse la contrepartie des bénéficiaires

A cause de l'impact socio-économique de la pandémie du coronavirus en République du Congo, le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) a décidé de réduire le coût de la contrepartie que doivent apporter les bénéficiaires éligibles.

Autrefois évaluée à 10% pour les groupes de producteurs et 50% pour les entreprises, cette contrepartie est désormais de 5% et 25%.

« Le 26 mars dernier, nous avons validé les plans d'affaires de 782 bénéficiaires (entreprises et groupes de producteurs), pour un montant de plus de 10 milliards de FCFA. Ces derniers avaient trois mois pour ouvrir les comptes et y apporter leur contrepartie, après quoi devrait intervenir la signature des conventions de financement des plans d'affaires », a expliqué le coordonnateur du Pdac, Isidore Ondoki, le 15 juin à Brazzaville, dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville. « A cause de cette pandémie, nous avons constaté que les conditions ne pouvaient plus être réunies pour que ces bénéficiaires apportent facilement leur contrepartie. C'est ainsi que le ministre de tutelle a échangé avec le projet et la Banque mondiale demandant de revoir à la baisse leurs contributions. D'où, les groupes de producteurs n'apporteront

plus que 5% et les petites et moyennes entreprises 25%. Les peuples autochtones sont exemptés », a-t-il ajouté, déplorant un ralentissement causé par la Covid-19 dans les accords de financement pour les nouveaux plans d'affaires.

Pour les plans d'affaires financés en 2019, les travaux s'exécutent. Seulement, il est impossible actuellement pour l'équipe du projet de descendre sur le terrain et faire le suivi-évaluation, selon Isidore Ondoki.

### Des activités au ralenti

Au début de la pandémie, les agriculteurs bénéficiaires de l'appui du Pdac avaient arrêté le travail. Il a fallu l'intervention du ministère de l'Agriculture pour que ces derniers reprennent leurs activités. « Certaines cultures devraient rentrer en production au mois de mars, mais hélas ! » a regretté le coordonnateur du Pdac.

S'agissant des infrastructures, les travaux de traitement de plus de 500km de pistes rurales ont été interrompus à cause de la pandémie. « Nous nous sommes adressés au ministre de l'Équipement et de l'Entre-

tien routier qui a autorisé les entreprises évoluant en milieu rural à poursuivre leurs activités. Certaines ont vite repris d'autres par contre, prennent du retard. Ce qui fait que la réception de certaines infrastructures prévues entre mars et avril a été repoussée de deux voire trois mois plus tard », a expliqué Isidore Ondoki.

La formation des groupes de producteurs en matière de gestion environnementale et de pesticides, le dialogue public-privé, ainsi que les activités prévues dans le cadre du renforcement des capacités avec le ministère de tutelle et les autres structures publiques et privées dans l'appui à l'agriculture commerciale ont également pris du retard. « Lorsque nous faisons des évaluations internes, nous sommes en bonne ligne malgré l'impact de la pandémie. C'est au cours de la revue à mi-parcours du projet que le gouvernement et la Banque mondiale décideront si nécessaire, d'un recadrage des activités ou de la durée du projet », a conclu Isidore Ondoki.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## MOUVEMENT SPORTIF

## Les Congolaises invitées à prendre conscience de leur rôle

La formation organisée pendant deux jours par la Commission Femme et sport du Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) a permis aux trente femmes issues des différentes fédérations sportives nationales de prendre conscience du rôle combien important qu'elles peuvent désormais jouer au sein de leurs structures respectives.

La Commission Femme et sport du Cnosc qui a pour mission d'aller vers les fédérations pour leur expliquer l'importance de la femme en milieu sportif, a organisé les 11 et 12 juin, un séminaire sur le thème « le sport, outil de développement et d'autonomisation des femmes. » Les différents sous thèmes développés au cours de ce rendez-vous visaient à soutenir le développement des capacités des femmes en matière de gestion et encadrement au sein du mouvement olympique. Pousser les femmes à se prendre en charge tel était l'objectif de l'exposé sur « Le leadership des femmes dans le sport », développé par Thérèse Nsona, la présidente de la commission. « Il y a des femmes qui ne savent pas se prendre en charge. Elles ont pourtant des capacités mais ne savent pas comment faut-il faire pour amener les autres vers le bienfondé d'une association », a expliqué Léonard Bossona, le directeur exécutif au Cnosc. Françoise Mahoungou, a poussé



Le premier vice-président du Cnosc et les participantes/Adiac

les femmes à une prise de conscience en exposant sur « l'expérience des femmes dans les Jeux olympiques ». La troisième vice-présidente du Cnosc a cité les grands noms des dames qui ont marqué l'histoire de cette compétition, s'appuyant notamment sur ce qu'elles ont déjà réalisé pendant les JO. Le thème « Les normes des organes dirigeants du mouvement olympique et sportif » développé par Jean Paul Ngaloua, secrétaire général du Cnosc a permis aux femmes de bien

comprendre le mouvement olympique. « Nous avons des femmes qui évoluent dans le mouvement olympique mais ne savent pas ce que cela signifie. Il a fallu ce thème pour essayer de restructurer le mouvement olympique », a commenté le directeur exécutif dans la synthèse des travaux. Comment la femme doit agir pendant les compétitions et quelles sont les difficultés qu'elles peuvent endurer lors des missions, Ghislaine Kinouani en sa qualité de journaliste reporter, a donné les éléments

de réponse dans « la Couverture médiatique des compétitions sportives ». Sous un autre registre, Jeanne Claudette Bouesse, a partagé son expérience sur la gestion des événements sportifs en s'appuyant notamment sur les préparatifs des compétitions sportives qui se déroulent à l'étranger sans oublier les championnats nationaux. La présidente de la commission éthique du Cnosc a insisté sur le volontariat pour impulser la volonté des femmes membres des fédérations ayant pris part à ce séminaire. « Quand on

est membre d'une fédération, c'est le grand modèle du volontariat. Vous venez pour appuyer l'action de la fédération en donnant même des cotisations », a commenté Léonard Bossona. Enfin, le président de la commission juridique du Cnosc a apporté sa touche sur « la prévention des comportements déviants des femmes sportives ». Fernand Romain Ondono a démontré comment la femme peut être déviée de son objectif pour autre chose.

Dans le souci d'apprendre davantage, ces femmes ont au terme de leur formation, sollicité l'organisation d'un autre séminaire sur l'élaboration d'un rapport de mission et la prise de note. « Je vous invite à faire œuvre utile de tout ce que vous avez reçu pendant ce séminaire. Vous avez su bien marquer la place de la femme dans le sport non seulement au Congo mais aussi dans le monde », a conclu André Blaise Bollé, premier vice-président du Cnosc.

James Golden Eloué

## SEKA SHOW LIVE

## L'humour se réinvente sur la toile

Emission humoristique en ligne organisée par le « Seka club » sous la présentation de Kab's et Timocafé, le « Seka show live » a accueilli le 14 juin dernier les humoristes des deux Congo pour une heure de spectacle sur sa plateforme Facebook.

La fermeture des salles de spectacles et l'interdiction des rassemblements causées par la crise sanitaire de la covid-19 ont donné lieu à une nouvelle forme d'habitudes culturelles, un peu partout dans le monde, où le virtuel et l'évolution technologique atténuent l'impact de cette pandémie. C'est dans cet élan que le Seka club a relancé depuis le mois de mai des émissions de comédie en live sur Facebook où elle met en avant des talents en herbe et des professionnels évoluant dans le secteur, issus de plusieurs pays.

Le week-end dernier, les internautes ont eu le plaisir de découvrir pour certains, et redécouvrir pour d'autres, trois artistes, à savoir : Evrard Philanthrope (Congo-Brazzaville), Marcus Joe et Johmu Kabongo (République démocratique du Congo). Avec beaucoup de relativisme face à la réalité actuelle liée au coronavirus qui contraint à la distanciation sociale et au port obligatoire du masque, les artistes ont vécu un spectacle hilarant sans public physique, ni cris d'ambiance ou décor scénique habituel.

Après la phase des présentations, ils ont chacun fait un show de trois minutes où ils abordaient des sujets typiques du quotidien tant pour faire rire les internautes, que pour les instruire au passage. « Nous sommes dans une période où le monde voit noir avec cette crise sanitaire liée à la

covid-19, mais en tant qu'humoriste nous devons garder notre précieux talent pour faire rire les gens et leur faire oublier cette difficile période. L'humour peut changer le monde, j'y crois et restons confiants », a déclaré Johmu Kabongo.

Outre le show, Evrard Philanthrope, Marcus Joe et Johmu Kabongo ont fait part de leurs parcours, des défis liés à leur métier sur le continent et des objectifs qu'ils nourrissent d'atteindre dans les prochains mois ou années. « Il est vrai qu'avec cette pandémie, de nombreux projets connaissent du ralentissement mais le meilleur reste aussi à venir », en pense Evrard Philanthrope.

Au terme du show suivi en direct par des centaines d'internautes, les artistes ont été soumis à une séance dédicace qui a énormément fait rire le public. « Bravo les artistes et force à vous pour ce moment de détente à domicile. Continuez sur cette lancée en promouvant davantage votre talent d'humoriste », a commenté un internaute.

Notons que le « Seka Club » est un club de comédie basé à Rouen, en France. Pépinière de talents locaux et carrefour d'humoristes de partout, il contribue à faire rayonner le secteur et ses acteurs. Le prochain rendez-vous du Seka show live est pris pour le 16 juin dans la soirée.

Merveille Atipo

## COVID-19

## La fédération congolaise de taekwondo modifie son calendrier

Le programme d'activités de la fédération congolaise de taekwondo (Fecotae) va connaître des modifications consécutives à la pandémie de Covid-19.



Les Diables rouges Taekwondo/Adiac

Au total, plus d'une vingtaine de compétitions nationales et internationales de taekwondo retenues dans le programme d'activités de la fédération en 2020 sont concernées par ces modifications. Après plus de deux ans d'hibernation due à la crise qui a miné leur fédération, les taekwondoïstes congolais vont devoir encore vivre sans pratiquer officiellement leur art. Optimiste quant à la reprise des activités sportives, le président de la Fecotae, Rock Cyr Popossy, estime que les choses vont bientôt reprendre avec plus d'engouement. « Le programme d'activités sera modifié en fonction du calendrier international et des réalités actuelles qui impactent la vie en général », a-t-il dit.

L'absence de ces compétitions qui devaient permettre aux athlètes congolais de récupérer, tant soit peu, le temps perdu, pourrait avoir des conséquences sur l'avenir de certains athlètes.

Notons que plusieurs rencontres de taekwondo ont été reportées à cause de la Covid-19. Il s'agit, entre autres, de l'Open international d'Orléans, initialement prévu aux Etats-Unis, du championnat du monde de Poona, de la septième édition du championnat d'Afrique centrale zone4, du championnat national, des championnats départementaux, ainsi que des stages, des cours de perfectionnement et autres compétitions.

Rude Ngoma

**MTN Business**

Souscrivez à l'offre  
**MTN Smart Business** pour  
maintenir une communication  
efficace dans votre équipe

- Appels & SMS gratuits 24h/24 entre staff
- Jusqu'à 15h d'appels vers tous les réseaux
- Jusqu'à 5Go d'internet gratuits



☎ 06 561 00 00  
🐦 @MtnbusinessCG  
📷 @mtnbusinesscg

**MTNBusiness.CG@mtn.com**



## TRANSFERTS

## Hugo Konongo renforce l'AS Béziers

Relégué en National 2, l'AS Béziers vient de recruter l'international congolais Hugo Konongo. Renvoyé en National 1 après une saison en Ligue 2, pour 1 point, à l'issue de la saison 2018-2019, l'AS Béziers a vécu un séisme sportif lorsque le classement de la saison 2019-2020 a été confirmé le 28 avril dernier: le club héraultais, 16<sup>e</sup>, est renvoyé au quatrième échelon national et perd ainsi son statut professionnel.

C'est donc dans un club choqué que débarque Hugo Konongo. Le latéral gauche de 28 ans sort lui-même d'une expérience décevante en Roumanie : arrivé à Sepsi en juillet 2019, il ne s'est jamais imposé en Roumanie (9 matches, 1 but). Et a quitté le club, en janvier 2020, sans parvenir à rebondir avant la crise du Covid-19.

L'international congolais n'a donc pas pu confirmer son passage concluant au Chernomorets, en Bulgarie entre janvier 2018 et juillet 2019 (39 matches, 6 passes décisives, toutes compétitions confondues).

A Béziers, où il est désormais lié pour une saison, le natif de Toulouse retrouvera un championnat qu'il connaît déjà : 4 matches en 2017-2018 avec Paulhan-Pézenas et 24 rencontres en 2011-2012 avec la réserve de Bordeaux.



## L'AS Béziers recrute Davel Mayela

Davel Mayela a signé pour une saison avec l'AS Béziers, relégué en National 2

Après cinq saisons passées dans le « nord » de la France (Laval, Boulogne sur Mer puis Les Herbiers), Davel Mayela retrouve le Sud de la France et s'est engagé, vendredi 12 juin, en faveur de l'AS Béziers. L'attaquant de 24 ans a été formé au Toulouse FC, dont il a porté les couleurs de l'équipe réserve entre 2013 et 2016 (32 matches). Depuis, il a évolué en Ligue 2 (2 matches), National 1 (51 matches, 4 buts), N2 (4 buts en 18 matches) et en N3 (13 buts en 31 rencontres).

Celui qui avait refusé une invitation de Sébastien Migné, pour un rassemblement à Lisses en 2017, sort d'une saison sans éclat aux Herbiers (4 buts). Pour aider Béziers à remonter rapidement en National 1, Mayela devra gagner en efficacité face au but.



## Kévin Mondziaou Zinga revient en National 2

Kévin Mondziaou Zinga a signé pour une saison le GFA Rumilly-Vallières, promu en National 2

Deuxième de son groupe lors de l'interruption du championnat, le GFA Rumilly-Vallières a été promu au bénéfice du nombre de victoires à l'extérieur. Une bonne surprise pour le club haut-savoien, né d'une fusion de plusieurs clubs durant l'été 2018, habitué des divisions inférieures. Pour tenter de s'ancrer en National 2, avec un budget limité, la direction du club a essayé de recruter malin. Parmi les renforts, Kévin Mondziaou Zinga.

Le milieu offensif de 23 ans, formé aux Girondins de Bordeaux (avec David Sambissa), n'était pas parvenu à s'imposer en National 1 lors de son passage à Cholet (9 apparitions entre 2017-2018). L'an passé, il avait débuté à Angoulême (1 but en 11 matches), avant de repartir en National 3 au Stade Poitevin (1 but en 4 matches).



C.D.

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 31<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Sans Sylvester Ganvoula, absent du groupe, Bochum l'emporte 2-0 à Osnabrück et compte désormais 9 points d'avance, à 3 journées du terme, sur le premier reléguable.

Si le maintien est donc acquis pour Bochum, il ne pourra plus compter sur son meilleur buteur : touché fin mai à l'entraînement, Sylvester Ganvoula ne devrait plus jouer cette saison. Son compteur resterait donc bloqué à 13 unités en 28 matches joués.

Bulgarie, 26<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Ludogorets bat le Botev Plodiv (2-1). Titulaire, Mavis Tchibota a tenté sa chance sur coup-franc à la 15<sup>e</sup>, mais sa frappe, axiale, est boxée par le portier. Une percée annihilée in extremis par Rabotov, du bout du pied, (25<sup>e</sup>), puis un gros loupé, au point de penalty, sur une offrande de Wanderson (63<sup>e</sup>) avant d'être remplacé à la 72<sup>e</sup>.

Pas de vainqueur entre le CSKA Sofia et le Lokomotiv Plovdiv (1-1). Titulaire, Bradley Mazikou est pris à défaut au marquage de Karagaren, qui remet tranquillement le ballon à Salinas pour l'ouverture du score (4<sup>e</sup>).

Mais à la 83<sup>e</sup>, c'est lui qui sert Rodrigues pour l'égalisation : lancé sur la gauche, il dribble deux joueurs et remet à l'entrée de la



Gaius Makouta et ses co-équipiers célèbrent leur victoire à Sofia (DR)

surface pour le milieu portugais.

Remplaçant, Dominique Malonga est entré en deuxième période.

Avec ce score de parité, le Lokomotiv et le CSKA restent aux coudes à coudes, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec 50 points, à 12 points de Ludogorets. Beroe l'emporte 4-2 sur le terrain du Slavia Sofia. Titulaire, Gaius Makouta a délivré une passe décisive sur le 2-3 : sur la droite, il adresse un centre au deuxième poteau pour Stoyanov.

Avec ce succès, Beroe creuse l'écart avec le Chernomorets et conforte sa 6<sup>e</sup> place, synonyme de play-offs.

Croatie, 28<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Merveil Ndockyt est entré à la pause lors du match nul d'Osijek

chez le Slaven Koprivnica (0-0).

Espagne, 32<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Pour la reprise de la compétition, Huesca va prendre les 3 points à Malaga (4-2). Remplaçant, Jordi Mboula est resté sur le banc.

Troisième avec 53 points, le club catalan reste en course pour la montée en Liga.

Turquie, 27<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Le Yeni Malatyaspor s'incline à domicile face à Kasimpasa (1-2), malgré la titularisation de Thievy Bifouma, remplacé à la 88<sup>e</sup>.

Le Yeni est 15<sup>e</sup> et premier non reléguable, sous la menace de Rizespor, qui joue aujourd'hui.

Camille Delourme

## REPRISE DES COMPÉTITIONS DE FOOTBALL

## La Fifa assouplit certaines règles

Dans un communiqué publié, le 11 juin dernier, la Fédération internationale de football association (Fifa) a exceptionnellement autorisé qu'un joueur évolue dans trois clubs différents, cette saison (2019-2020). Elle a également modifié les règlements sur les fenêtres de transferts.

Afin de permettre aux joueurs de bien traverser la période de crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus tout en évitant de voir un grand nombre de joueurs se retrouver sans emploi, la Fifa a initié une série de mesures visant à adoucir la vie des footballeurs.

« Pour éviter tout problème en ce qui concerne des joueurs se retrouvant sans emploi, les joueurs sont autorisés à être enregistrés auprès d'un maximum de trois clubs pendant une même saison et peuvent disputer des matches officiels pour un maximum de trois clubs durant cette période », explique le communiqué.

Ces décisions temporaires permettront aux clubs encore engagés dans leurs championnats respectifs et aux joueurs d'atténuer les effets de la pandémie de la Covid-19. C'est également une manière de récompenser la longue interruption des compétitions liée au coronavirus. La Fifa autorise également les fédérations et ligues nationales à ouvrir le marché des transferts pour la saison 2020/2021 avant la fin de l'exercice actuel.

## Can 2021 : la Caf préconise les dates initiales



Les joueurs du championnat allemand, la Bundesliga ont repris avec les matchs/AFP

La Confédération africaine de football (Caf) a, par le biais de son secrétaire général, Abdel Bah, déclaré que les dates prévues pour le déroulement de la Coupe d'Afrique des nations (Can), Cameroun 2021 sont jusqu'à présent prioritaires. Lors d'une interview accordée à la Radio Sport Info, le patron de l'administration de la Caf a

estimé que la période la plus propice en cas de report de la Can serait Janvier 2022. Mais tout ça, ce sont des alternatives parce que la priorité pour la Can c'est de jouer en Janvier 2021. Initialement prévue du 9 janvier au 6 février 2021 au Cameroun, cette édition de la Can sera la trente-troisième.

Rude Ngoma



Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

01, boulevard Denis-Sauvay-NGuesso  
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA



**ECOBANK CONGO S.A., au capital de FCFA 10 000 000 000**  
**RCCM CG-BZV-07 B 559, Immeuble de l'ARC, 3<sup>ème</sup> étage, Avenue du Camp, B.P.**  
**2485, Brazzaville**

### **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO sont conviés à une Assemblée Générale Mixte, le **vendredi 26 juin 2020 à 10 heures** dans la salle de réunion du 3<sup>ème</sup> Etage de l'Immeuble de l'ARC à Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Le Secrétaire Général a indiqué que les actionnaires seront convoqués en Assemblée Générale Mixte de la Société, le **vendredi 26 Juin 2020**, dans la salle de réunion du **3<sup>ème</sup> Etage de l'Immeuble de l'ARC** à Brazzaville à 10H00.

Ils seront appelés à statuer sur l'ordre du jour suivant :

#### **A TITRE ORDINAIRE**

1. Rapport de gestion du conseil d'administration ;
2. Rapport general et rapport special des commissaires aux comptes ;
3. Approbation de l'arrete des comptes de l'exercice clos au 31 decembre 2019 ;
4. affectation du resultat au 31 decembre 2019 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Nomination d'administrateurs ;
7. Renouvellement de mandat d'administrateur ;
8. Approbation de la convention d'assistance technique avec ETI et de la convention de services partages avec e-Process ;
9. Fixation de l'indemnité globale annuelle des administrateurs ;
10. Fixation des honoraires des commissaires aux comptes ;
11. Pouvoirs.

#### **A TITRE EXTRAORDINAIRE**

1. Modification des statuts de la société ;
2. Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société 3<sup>ème</sup> étage Immeuble de l'ARC à partir de la date du présent avis.

Brazzaville, le 05 juin 2020

Pour le Conseil d'Administration et Po.

**Hakinda N. MAYOULOU**  
Secrétaire Général

## MUSIQUE

## Le comité scientifique du Congo-Brazzaville dresse le point de l'inscription de la rumba au patrimoine mondial

Les membres du comité scientifique de la République du Congo, se sont réunis récemment sous les auspices du ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, pour faire le point de l'inscription de la rumba au patrimoine immatériel de l'Unesco et envisager les stratégies de développement.

Cette réunion qui s'est tenue au cabinet du ministre de la Culture et des Arts avait pour but de rendre compte aux membres de la commission du contenu du dossier qui est allé à l'Unesco depuis le 26 mars, expédié par le ministre de la Culture de la République démocratique du Congo (RDC).

Quatre rédacteurs du Congo-Brazzaville et quatre autres de la RDC ont travaillé en synergie pour finaliser le dossier de candidature de la rumba au patrimoine immatériel de l'Unesco. Le comité comprenant près d'une quinzaine de membres, du coup il fallait informer les autres qui n'étaient pas au courant de ce qui a été écrit dans ce dossier de candidature de deux Congo.

En effet, depuis pratiquement trois mois, toute l'attention est portée sur la Covid-19. En raison de cela, le comité avait dû arrêter la rencontre sur la rumba. C'est pour cela qu'il a décidé de se retrouver pour remettre ce dossier certes déjà envoyé sur la sellette. Étant donné que l'on achemine vers la fin de la pandémie, il était donc important de reprendre le travail parce que les délais sont très courts.

En plus de cela, les membres du comité ont abordé la question de la stratégie de développement après le dépôt de la candidature. En effet, le dépôt est une première phase, il



et en a d'autres, notamment la préparation du lobbying pour associer les pays qui ont en partage la rumba. « Si le dossier a été porté par le Congo Brazzaville et le Congo Kinshasa ; le Gabon, le Cameroun, la République centrafricaine, l'Angola, sont plus ou moins parties-prenantes de la rumba. Notre lobbying devrait commencer par eux. Cette réunion nous a permis donc de préparer la stratégie à mettre en place pour convaincre les autres de nous soutenir, parce que le chemin est

long, jusqu'au mois de mars de l'année prochaine où l'Unesco va examiner la question », a déclaré le président du comité scientifique du Congo-Brazzaville, Mfumu Di Fu Di Sassa.

Avant d'ajouter que l'espoir est permis. « Nous avons travaillé d'arrache pieds avec Kinshasa pour pouvoir présenter un dossier qui tienne la route. Je pense qu'il est permis de penser que le dossier de

la rumba congolaise sera adopté par le comité de l'Unesco. »

Quant à l'intérêt que le Congo aura à gagner, le président du comité scientifique pense qu'il y en a beaucoup. Il s'agit d'abord de la reconnaissance universelle de la rumba, c'est déjà quelque chose de très important. Avec cela il y a l'aspect touristique que va entraîner l'adhésion du Congo au patrimoine universel mondial. Dans les pays qui ont précédé le Congo dans cette voie, les touristes viennent à Cuba pour trouver l'origine du « son ». Au Congo on pourra, quand tout sera mis en œuvre (parce qu'il y a toute série d'actions à mener), faire en sorte que les touristes puissent retrouver les traces de la rumba. Il y aura des gens qui partiront de l'Amérique, du Canada, et d'autres pays pour venir au Congo à la recherche de la rumba. Donc, du point de vue touristique et du point de vue de la notoriété, le Congo a beaucoup à tirer de cette inscription de la rumba au patrimoine mondial, a rassuré Mfumu Di Fu Di Sassa.

**Bruno Okokana**

## HOMMAGE

## Un quart de siècle déjà depuis la mort de Sony Labou Tansi

Il est mort le 14 juin 1995 à Brazzaville. Le 14 juin 2020, vingt-cinq après, l'ensemble de l'œuvre de Sony Labou Tansi fascine encore dans le milieu littéraire. Céline Gahunga, dans son ouvrage, s'interrogeait encore : Qui est Sony Labou Tansi ?

Dans Naissance d'un écrivain de Céline Gahunga, paru à Planète Libre / CNRS Éditions, Sony Labou Tansi est celui que l'on considère aujourd'hui comme l'un des plus grands auteurs africains d'expression française mais il n'y est pas parvenu en un jour. Il lui a fallu s'imager, se fabriquer, se faire connaître et reconnaître par un Congo en proie aux convulsions de l'Histoire. Pour l'auteure, tout s'est décidé pour lui à la fin des années 1960, quand son goût de l'expérience créatrice s'est transformé en un besoin, toujours plus impérieux, de construire son propre univers, dense et homogène. L'anonyme Marcel Ntsoni invente la figure flamboyante de Sony Labou Tansi, écrivain explosif qui, en marge de l'ordre littéraire, ne craint rien ni personne, dans son projet hyperbolique de fonder une nouvelle littérature. Entre les coups d'État et les fièvres révolutionnaires, le Congo a beau traverser des tempêtes, l'apprenti grand écrivain ne désarme pas. La société devient paroxystique ? À l'écriture d'aller plus loin encore en lui administrant son paroxysme à elle, jusqu'à faire voler en éclats ses normes et ses institutions.

« Vivre l'écriture comme le seul absolu, au-delà des tabous, telle est l'expérience hors-norme sur laquelle Sony Labou Tansi cherche à édifier la destinée qu'il s'est choisie : devenir écrivain, au sens radical du terme, c'est-à-dire démiurge », admet-elle.

Professeur de littératures française et francophone à l'université Sorbonne, Xavier Garnier s'interroge : Sony Labou Tansi est-il un écrivain hors-champ ?

Il répond en constatant qu'une grande partie de l'œuvre de Sony



Jean-Aimé Dibakana, Rudy-Pamphile Malonga et Sami Tchak à la Librairie-galerie Congo (©Adiac)

Labou Tansi, considéré comme un des plus grands écrivains africains, reste encore inédite. La circulation invisible des textes de Sony dans un cercle sans cesse grandissant d'amis et de correspondants était, du vivant de l'auteur, un élément essentiel de la dynamique d'une œuvre qui refusait de se laisser enfermer dans un champ spécifique et oscillait entre le littéraire, le religieux et le politique. C'est à partir d'une fascination pour la pratique scripturaire que se déploie cette œuvre qui s'écrit depuis l'expérience douloureuse d'une crise du social dans le Congo postcolonial.

A propos de sa technique pour écrire Sony Labou Tansi répondait : « Je me suis choisi quelque chose qui m'aide beaucoup, c'est-à-dire que j'écris sur les cahiers d'écolier. Des cahiers comme vous en voyez là, en face de vous, des cahiers de 300 pages. Généralement, je les remplis de bout en bout et quand c'est fini, je recommence, je reprends la même histoire, je la raconte différemment mais sur un autre cahier » (Labou Tansi et Singou-Basseha 2003 : 34).

L'évocation de son souvenir, c'est également l'hommage d'Emmanuel Dongala dont le témoignage écrit qu'il avait fait parvenir à été lu par l'influenceur Rudy Malonga le 14 juin 2013 à Paris, à la Librairie galerie Congo, lors de la rencontre-Hommage à Sony Labou Tansi :

« (...) Puis vint Sony Labou Tansi, avec sa Vie et demie, publié en 1979. Ce fut un ovni qui déboula d'on ne sait où, dans un tourbillon de mots d'éclairs et de foudre qui transforma à jamais cette littérature dans la forme et le fond. Ceux qui le découvrent aujourd'hui peuvent difficilement appréhender l'impact qu'eut ce livre. Il a libéré les écrivains africains en leur montrant qu'un créateur avait droit à toutes les audaces.

Comme un météore qui traverse le ciel en l'illuminant, Sony n'a pas vécu longtemps. Il est mort en 1995, à quarante-huit ans. Et pourtant, il était déjà connu et reconnu par les plus grands et Wole Soyinka voyait en lui le potentiel d'un futur prix Nobel (...).

**Marie Alfred Ngoma**

## LITTÉRATURE

## « Le Climat du Congo Brazzaville » de Gaston Samba paru chez L'Harmattan

Six ans après son livre *Le Congo Brazzaville climat et environnement* paru en 2014, Gaston Samba actualise les connaissances préliminaires du climat sur le territoire du Congo-Brazzaville.

Préfacé par Dominique Nganga, professeur ayant déjà travaillé autour de la problématique de la climatologie de l'environnement, *Le Climat du Congo Brazzaville* propose au lecteur la mise à jour à l'étape préalable de ce qu'il faudrait savoir sur les conditions atmosphériques sur le territoire situé sur les marges occidentales du Bassin du Congo.

A travers 244 pages, l'ouvrage présente un aperçu des déterminants des facteurs climatiques et l'essentiel de l'analyse des caractéristiques spatiales et temporelles des éléments du climat. Il pose la problématique du climat dans les processus de développement à travers les changements climatiques, l'analyse des impacts et de la vulnérabilité, notamment dans l'élaboration des politiques économiques.

A ces principaux résultats, l'auteur y adjoint la contextualisation des changements climatiques, l'évaluation des impacts, de la vulnérabilité climatique. De quoi rendre cet ouvrage indispensable avec deux intérêts majeurs : scientifique et pédagogique. Il le met en quelque sorte à

disposition des élèves, enseignants, chercheurs et décideurs, auxquelles il délivre les données actuelles du climat du Congo Brazzaville.

Gaston Samba, docteur en climatologie, formé à l'université de Bourgogne (au centre de recherche de climatologie) à Dijon en France, est actuellement enseignant-chercheur à l'École normale supérieure de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville (Congo). Il est maître de conférences CAMES de géographie physique (spécialité climatologie) et dispense les cours de climatologie générale.

**M.A.N.**

